



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 15 février 2021 à 20h et que celle-ci sera tenue en visioconférence sans la présence du public.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-001 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage détaché en cour avant et de 3.5% sur le coefficient d'occupation au sol.

Localisation : Lot 5 223 740, situé au 8715 chemin du Lac-Labelle.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca . Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca .

DONNÉ à Labelle, ce 21^e jour de janvier 2021.

La secrétaire-trésorière et
directrice générale,

Claire Coulombe